



MARCHE MUNICIPAL DE TRESSES

Fiche d'informations

Lieu : Parking les Terrasses, le bourg- 33370 TRESSES
Périodicité : samedi matin, de 8h à 13h
Tarifs et règlement : Arrêté 118-2025/ Décision 69-2025

	Abonnés	Commerçants ponctuels
Droit de place	2,50 € Forfait mensuel (par mètre linéaire)	2.50 € par mètre linéaire et par jour
*		
Raccordement électrique	10.00 € Forfait mensuel	5.00 € (par branchement et par jour)
*		

*Mettre une croix sous chaque rubrique souhaitée

Demande d'inscription : toute demande doit-être faite par écrit au Maire de Tresses

Documents à joindre :

- Carte permettant l'exercice d'une activité ambulante,
- Extrait KBis,
- Attestation d'assurances,
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- Attestation de conformité des installations électriques, gaz ou cuisson
- Fiche de renseignement remplie et signée

Contacts Mairie :
Reine GLEYAL : 05 57 34 13 27
Floriane ROY, Conseillère municipale déléguée au commerce de proximité et au marché municipal
mairie@tresses.org / www.tresses.org